



ACTIONS DE L'UNFPA DANS LA REPOSE AU COVID-19

Droits et Choix en Santé Sexuelle et Reproductive même avec COVID19: une urgence

En temps de crise comme celle de l'épidémie de COVID-19, le risque de mortalité maternelle et néonatale est encore plus élevé.

Des interventions urgentes dans ce domaine peuvent faire la différence entre la vie et la mort pour les femmes enceintes et les nouveau-nés. Les femmes enceintes et allaitantes et le personnel de santé qui les aident à accoucher dans de bonnes conditions pour qu'aucune femme ne meurt en donnant la vie, comme les sages-femmes, les infirmiers, les médecins et anesthésistes doivent être au centre des efforts de la réponse.

Bien que les effets néfastes de COVID-19 sur les femmes enceintes, femmes allaitantes, femmes et filles en âge de procréer soient peu connus, les changements physiques et sur le système immunitaire qui surviennent pendant la grossesse sont bien documentés et constituent des facteurs de vulnérabilité. Les suites maternelles et néonatales défavorables sont incertaines et surtout limitées à l'infection pendant le troisième trimestre de grossesse avec des cas de rupture prématurée de membranes, détresse fœtale et accouchement prématurés. Les femmes enceintes avec des maladies respiratoires doivent être traitées en toute priorité et avec rigueur due au risque élevé de suite obstétricale défavorable et les unités ou services de soins prénatales, néonatales et maternels doivent être séparés des cas identifiés de COVID-19.

Les grossesses et accouchements sans risque dépendent de systèmes de santé fonctionnels avec un accès 24/7 et un strict respect des précautions contre les infections. Les unités de soins prénatals, néonatales et maternels doivent être séparées des unités traitant des cas de COVID-19.

La fourniture de la planification familiale et d'autres produits de SSR, y compris les articles de santé menstruelle, est au cœur de la santé, de l'autonomisation et de la protection des femmes et peut être affectée alors que les chaînes d'approvisionnement subissent des tensions liées à la réponse à une pandémie.

Par ailleurs, les femmes représentent une part importante de la force de travail notamment les sages-femmes et ont besoin d'une attention particulière. Elles doivent travailler dans un environnement plus sûr en tant que travailleuses de première ligne.

La continuité des soins doit être assurée et les femmes enceintes doivent effectuer des consultations prénatales plus sûres dans un cadre où le risque de transmission du COVID-19 est des plus réduits.



Travailler en synergie avec les autres acteurs de la riposte

L'UNFPA s'engage dans la lutte contre le COVID-19 en s'alignant aux côtés du Ministère de la santé publique, l'OMS et les parties prenantes dans la cadre du plan national de réponse dans 4 piliers d'interventions à savoir :

(1) prévention, contrôle des infections et biosécurité, (2)

prise en charge psycho-sociale, (3) communication sur les risques et engagement communautaire et la logistique, (3) la recherche pour mieux connaître l'impact du coronavirus sur la grossesse et influence de la grossesse sur le COVID-19. Tout en restant fidèle à ses trois résultats transformateurs.



Nos principales interventions



Dans le cadre de Zéro décès maternel évitable

- Communication sur les mesures de protection et de prévention en collaboration avec le Ministère de la Santé (PNSR), l'Association des Sages-Femmes, et les autres partenaires;
- Prévention et Contrôle des Infections (PCI) dans 50 maternités de Kinshasa (Dotation en kits de PCI, formation et déploiement du pool de sages-femmes pour supervision facilitante dans les maternités avec la SCOSAF et sages-femmes humanitaires);
- Dotation en Kit d'accouchement individuel, et d'équipement de protection individuelle (PPE) pour les sages-femmes, infirmiers, médecins et anesthésistes œuvrant dans les 50 maternités pour des accouchements sécurisés;
- Rendre les Centres de traitement covid19 sensibles au genre et aux femmes enceintes (ex. mise à disposition de kits de dignité);
- Etude sur COVID-19 et grossesse avec l'INRB.



Dans le cadre de Zéro VBG

- Communication sur les mesures de protection et de prévention en collaboration avec le Ministère de Genre Famille et Enfant, les Associations de femmes leaders et activistes sur les questions de violence faites aux femmes, les Centres Intégrés de Services Multifonctionnels (CISM) pour les survivantes de viols et les champions HEFORSHE;
- Assurer zéro rupture de stock pour les kits 3 (post viol) et de kits de dignité pour toutes femmes venant consulter dans les Centres Intégrés de Services Multifonctionnels (CISM);
- Prévention et Contrôle des Infections (PCI) dans les centres CISM avec le Ministère du Genre, Famille et Enfant, le PNUD y compris les partenaires humanitaires.



Dans le cadre de Zéro besoin non satisfait en PF

- Communication sur les mesures de protection et de prévention en collaboration avec le Ministère de la Santé (PNSR), l'Association des Sages-Femmes, et les autres partenaires;
- Assurer zéro stock-out en produits de PF dans les points de services y compris les centres de santé Kitumaini adaptés aux besoins des jeunes;
- Kit PPE pour les agents distributeurs à base communautaire de PF (élèves sages-femmes, médecins stagiaires et infirmières, réseaux communautaires);
- Distribution communautaire (avec les directives du Ministère de la Santé) avec les partenaires y compris en situation humanitaire.



Avec les adolescents et jeunes

- Communication avec les jeunes sur les gestes barrières
- Acteurs de changement et contribution à la distribution à base communautaires de préservatifs (ADBC).



Avec le Secrétariat Technique National COVID-19

- Appui institutionnel;
- Remise des 2 cliniques mobiles (Ambulances) pour le suivi des contacts, l'évacuation des malades alités, les campagnes de sensibilisation, le transport inter-hospitalier des intrants de prise en charge de COVID-19.

RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES



Pour plus information, prendre contact avec :
Dr Polycarpe Takou, Médecin-Coordonnateur Humanitaire UNFPA
E-mail : Takou@unfpa.org | Mobile : +243 819 947 292

Sennen Hounton, Représentant Résident
E-mail : hounton@unfpa.org | Mobile : +243 819 947 292
UNFPA DRC | Boulevard de 30 juin. No 30. Gombe/Kinshasa, DRC
UNFPA. Agence des Nations Unies pour la Santé et les Droits Reproductifs



www.unfparc.org



www.facebook.com/UNFPA-RDC



UNFPA-RDC



@UNFPA-RDC